

2020-11-02

Lundi, le 2 novembre 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, deux novembre deux mille vingt (02-11-2020) à vingt heures en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne.

La rencontre a lieu dans la salle située au 2^e étage du Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon

Siège N° 2 = Richard Viau

Siège N° 3 = Claude Dupont

Siège N° 4 = Claude Blain

Siège N° 5 = Maxime Allard (absent)

Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 4 novembre 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE les séances sont maintenant publiques et que l'accès à la population est limité pour respecter les consignes du gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE les séances seront enregistrées et diffusées par internet si nous devons refuser l'accès à la population si la capacité permise est atteinte ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne avec port d'un couvre-visage lors des déplacements ;

202011-185

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente séance du conseil sera tenue et que les membres du conseil, les officiers municipaux et les citoyens puissent y participer en respectant la distanciation sociale recommandée par le gouvernement.

QUE la présente séance ne soit pas enregistrée et diffusée par internet étant donné que la capacité permise n'est pas atteinte.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Nomination du maire suppléant + MRC des Sources ;
- 10° Calendrier des séances du conseil pour l'année 2021 ;
- 11° Déclaration des intérêts pécuniaires ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° Module Sygem « fosses septiques » ;
- 15° Place aux Jeunes – Demande de contribution financière 2020-2021 ;
- 16° Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des sources – Renouvellement de l'adhésion ;
- 17° Collecte de gros rebus pour 2021 ;
- 18° Projet Paroles de sages – demande d'appui et offre de collaboration ;
- 19° Campagne provinciale contre le radon ;
- 20° Contrat de travail de l'officier municipal ;
- 21° Voirie et poste surnuméraire forfaitaire ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Trio étudiants Desjardins ;
 - 22.2° RAVIR - Demande de commandites ;
 - 22.3° Municipalité de Saint-Camille – Recommandations de l'UPA Estrie ;
 - 22.4° Mandat à GTE Consultant – règlements municipaux ;
 - 22.5° Budget pour le journal local ;
 - 22.6° Invitation de certaines municipalités – dossier compostage ;
 - 22.7° Reconnaissance pour Marie-Josée Legault ;

202011-186

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

202011-187

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202011-188

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

202000496 = SAAQ : déremisage du camion Western Star	671.63 \$
202000497 = Fanny Gauthier-Patoine : remboursement mutation (devient une exploitation agricole enregistrée)	525.01 \$
202000499 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
202000500 = Bell Canada : téléphones au bureau	256.78 \$
202000501 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	87.23 \$

TOTAL DES DÉPENSES D'OCTOBRE : 93 331.81 \$

TOTAL DES REVENUS D'OCTOBRE : 9 623.16 \$

202090258 à 262 = Maryse Ducharme : salaire (5 semaines)	3 890.55 \$
202090263 à 267 = Jean-Philippe Gilbert : salaire (5 semaines)	3 061.40 \$
202090268, 269, 277 à 279 = Dany Guillemette : salaire (5 semaines)	3 197.05 \$
202090270 = Maxime Allard : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202090271 = Claude Blain : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202090272 = Claude Dupont : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202090273 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202090274 = Francis Picard : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202090275 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour nov. 2020	837.89 \$
202090276 = Richard Viau : rémun. des élus pour nov. 2020	279.06 \$
202000502 à 506 Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque, centre communautaire	1 320.00 \$
202000507 = Centre de services scolaire : location locaux école	175.00 \$
202000508 = Vivaco : essence, poly ensilage, tuyau BNQ, ciment PVC, coude court, scellant élastomère, sel adoucisseur, sel à glace, caisses d'eau, treillis métallique béton, poignée, loquet de barrière galvanisé, rouleau cage métal,	1 050.07 \$
202000509 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	4 033.99 \$
202000510 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part nov. 2020	2 594.42 \$
202000511 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 552.82 \$
202000512 = Infotech : configuration antivirus (pour mise à jour)	68.98 \$
202000513 = Pierre Therrien : frais de déplacement	43.90 \$
202000514 = Carrefour Jeunesse Emploi : Trio étudiant Desjardins	1 000.00 \$
202000515 = Vitrierie Asbestos : travail de vitrierie – serrure au chalet des Loisirs, cylindre, clés	150.27 \$
202000516 = Laurentide re/sources : résidus domestiques dangereux organiques	158.21 \$
202000517 = Municipalité Saint-Georges : service d'inspection 3 mois	4 762.10 \$
202000518 = Claude Darveau : mélange sable – abrasif d'hiver	859.44 \$

202000519 = Location d'outils Simplex : perceuse pour mèche, mèche diamant, réservoir avec pompe	123.69 \$
202000520 = Excavation Marquis Tardif : gravier, transport	2 110.32 \$
202000521 = Pneus & Mécanique Vachon : pneu changé, pneus remoulés, carcasse	1 532.16 \$
202000522 = JN Denis : filtre, prise 2 fils, fitting, gouverneur, lave- vitre, hose hydraulique, batterie, core, booster, courroie, alternateur, inspection SAAQ, antirouille corrostop, ouvrage	2 269.21 \$
202000523 = Charest International : valve, cartouche	297.85 \$
202000524 = Desroches : diesel	1 226.01 \$
202000525 = Coopérative Radio web : diffusions	351.81 \$
202000526 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	800.42 \$
202000527 = Oxygène Bois-Francs : électrode aluminium	12.38 \$
202000528 = Valoris : redevances et élimination	965.66 \$
202000529 = Ministère du revenu : avis de cotisation	63.42 \$
202000530 = Praxair : location annuelle, frais service sécurité / environ- nement	214.39 \$
202000531 = Louise Morin : responsable de la bibliothèque (4 semaines)	180.00 \$
202000532 = Grenier Bio Excavation : barrage et dégager manhold	543.26 \$
202000533 = Excavation Pellerin : poteau de téléphone	402.41 \$
202000534 = Carrières P.C.M. : gravier	3 953.83 \$
202000535 = Granulab : contrôle qualitatif des matériaux – réserve	423.11 \$
202000536 = Diesel & Gaz Victo : compresseur, nettoyeur à frein, tie wrap, fitting, gasket, nut, connecteur mâle, collet	2 490.71 \$
202000537 = Infotech : soutien technique - mise à jour, 50 % pape- terie 2021	523.13 \$
202000538 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	30.00 \$
202000539 = Eurofins Environex : analyses de laboratoire	202.07 \$
202000540 = JN Denis : inspection SAAQ, vérifier problème air dryer sur camion Western Star, filtre hydraulique, chaîne	1 089.91 \$
202000541 = Transport Pascal Lizotte : transport gravier	143.72 \$
202000542 = PH Vitres d'autos : pare-brise	729.84 \$
202000543 = Industries de ciment La Guadeloupe : ciment	321.93 \$
202000544 = Oxygène Bois-Francs : acétylène	15.87 \$
202000545 = Mégaburo : photocopies, lecture de compteur	98.43 \$
202000546 = Desrochers, : diesel, mazout	1 361.06 \$
202000547 = RAVIR : subvention pour la semaine de la culture	200.00 \$
202000548 = La Meunerie : nourriture et breuvages activité « Semaine de la culture »	189.00 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/>
	56 739.54 \$

202011-189

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et
la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au
nom de la municipalité.

Adoptée

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

202011-190

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE le conseiller Francis Picard soit nommé maire-suppléant pendant l'absence du maire, son incapacité, son refus d'agir ou la vacance de son poste pour l'année 2021.

Adoptée

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT OFFICIEL AU CONSEIL DE LA MRC DES SOURCES

202011-191

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE le conseiller Francis Picard soit nommé représentant officiel au conseil de la MRC des Sources et qu'en vertu de l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale il soit le conseiller substitut au conseil de la MRC pendant l'absence du maire, son incapacité, son refus d'agir ou la vacance de son poste.

Adoptée

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

202011-192

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

Et résolu à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2021**, qui se tiendront **le lundi sauf en avril et septembre qui se tiendront le mardi** et qui débiteront à **20 h** :

• 11 janvier	• 1 ^{er} février
• 1 ^{er} mars	• 6 avril
• 3 mai	• 7 juin
• 5 juillet	• 9 août
• 7 septembre	• 4 octobre
• 15 novembre	• 6 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

202011-193

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt des déclarations
des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée

MODULE SYGEM « FOSSES SEPTIQUES »

202011-194

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission d'Infotech
pour l'acquisition du module Sygem « Fosses septiques » au coût de
2 950 \$ plus taxes.

Adoptée

PLACE AUX JEUNES – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2020-2021

202011-195

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien contribue financièrement au
Programme de Place aux jeunes 2020-2021. Le montant de la
contribution sera de 500 \$.

Adoptée

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'ENTREPRENEURIAT DES SOURCES – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

202011-196

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'adhésion à la
Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources.

Une vérification sera faite pour connaître les coûts du renouvellement
de l'adhésion, une vérification sera également faite pour évaluer la
pertinence de verser une contribution à la Chambre de commerce et
d'entrepreneuriat des Sources (en période de COVID-19).

Adoptée

COLLECTE DE GROS REBUTS ET D'ORDURES EN 2021

202011-197

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien confirme qu'il n'y aura pas de collecte de gros rebuts en 2021, une nouvelle proposition avec l'Écocentre de la Ville d'Asbestos sera négociée en début d'année 2021.

Les collectes d'ordures mensuelles débuteront au mois de septembre pour se terminer à la fin du mois de mars de chaque année. Les collectes d'ordures régulières reprendront du mois d'avril à la fin du mois d'août de chaque année.

Adoptée

PROJET PAROLES DE SAGES – DEMANDE D'APPUI ET OFFRE DE COLLABORATION

202011-198

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien confirme son appui et sa collaboration dans le cadre du projet *Paroles de sages* !

Adoptée

CAMPAGNE PROVINCIALE CONTRE LE RADON

202011-199

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien se joint à la campagne provinciale contre le radon en sensibilisant les citoyens du danger que représente une exposition prolongée au radon.

Adoptée

CONTRAT DE TRAVAIL DE L'OFFICIER MUNICIPAL

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

VOIRIE ET POSTE SURNUMÉRAIRE

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

TRIO DESJARDINS POUR ÉTUDIANT – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2021

202011-200

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien contribue financièrement au Programme pour l'emploi étudiant « Trio étudiant Desjardins pour l'emploi ». Le montant de la contribution sera de 1 000 \$ pour l'édition 2021.

Adoptée

**RAVIR - DEMANDE DE COMMANDITES
SEMAINE DE LA CULTURE DANS LA MRC DES SOURCES**

202011-201

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien versera la somme de 250 \$ à l'organisme RAVIR pour la coordination de cette activité qui aura lieu dans le cadre de la semaine de la Culture dans la MRC des Sources, édition 2021.

Toutes les autres demandes de commandites devront être présentées à la pièce.

Adoptée

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE –
RECOMMANDATIONS DE L'UPA ESTRIE**

La résolution adoptée par la Municipalité de Saint-Camille a été présentée aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien. Après avoir pris connaissance de la résolution, les membres du conseil ont jugé qu'il n'était pas pertinent pour notre municipalité d'adopter une résolution en ce sens.

**ENTENTE DE TYPE GRÉ À GRÉ
ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADRIEN
ET LA FIRME D'URBANISTE GTE CONSULTANTS
REFONTE DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources adoptera sous peu un schéma d'aménagement et de développement durable et que la Municipalité de Saint-Adrien aura un délai de deux (2) ans suivant l'entrée en vigueur de ce schéma pour assurer la concordance du plan et des règlements d'urbanismes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien souhaite effectuer la révision du plan et des règlements d'urbanismes afin d'assurer cette concordance et actualiser ladite réglementation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a reçu une offre de service de la firme d'urbaniste GTE Consultants à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien souhaite conclure une entente de type gré à gré avec la firme d'urbaniste GTE Consultants afin d'effectuer le mandat selon les tâches décrites dans l'offre de service et selon les paramètres de ladite offre annexée à la présente ;

CONSIDÉRANT le fait que la Municipalité de Saint-Adrien souhaite répartir le travail à effectuer sur une période de trois (3) années budgétaires, soit 2021, 2022 et 2023, en considérant que la concordance doit être fait en respectant le délai prescrit de deux (2) ans suivant l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement adopté par la MRC des Sources ;

202011-202

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

ET résolu

QUE la Municipalité de Saint-Adrien attribue le mandat pour la révision du plan et des règlements d'urbanismes à la firme d'urbaniste GTE Consultants pour la somme estimée à 50 950 \$;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien répartisse le travail en utilisant une banque d'heures tel que décrit dans l'offre de service pour les années 2021, 2022 et 2023.

Adoptée

BUDGET POUR LE JOURNAL LOCAL

Les membres du conseil ont discuté de continuer de fournir le papier ainsi que les frais de photocopies pour assurer la continuité du journal local.

INVITATION DE CERTAINES MUNICIPALITÉS – DOSSIER COMPOSTAGE

Le conseiller, Claude Blain a fait un compte-rendu de sa rencontre avec les municipalités de Saint-Romain, de Lambton, de Courcelles, de Saint-Évariste-de-Forsyth, de Milan, de Val-Racine ainsi que la MRC du Granit concernant le compostage résidentiel.

Une facture au montant de 100 \$ sera envoyée pour les frais de présentation et de déplacement.

RECONNAISSANCE POUR MARIE-JOSÉE LEGAULT

202011-203

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la somme de 250 \$ en guise de reconnaissance pour toutes les années de bénévolat que madame Marie-Josée Legault a donné à la préparation et au montage du petit journal Tou-Cha-Tou.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202011-204

Le conseiller Adrien Gagnon propose la fermeture de la séance à 21 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

